

**Rencontre déjeuner entre personnes en situation de pauvreté et parlementaires  
23 octobre 2003, restaurant Le Parlementaire, Assemblée nationale du Québec**

**À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté 2003**

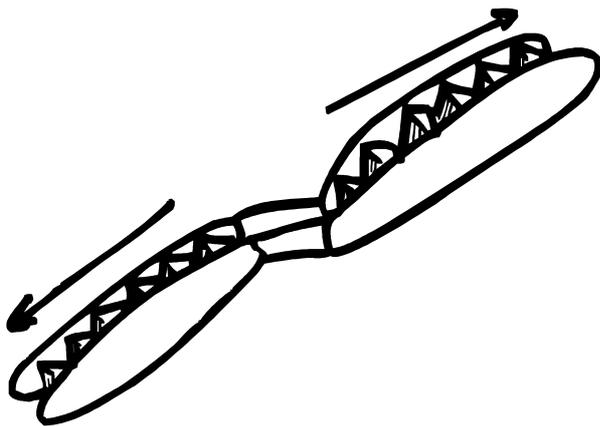
**Déclaration de conclusion du groupe de personnes en situation de pauvreté**

## **Le droit de nos droits**

Mesdames, messieurs les parlementaires,

Le thème de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté cette année au Québec nous convie à changer notre regard.

Nous avons répondu aujourd'hui de part et d'autre aux mêmes questions. Nous vous avons écoutés. Vous nous avez écoutés. Mais votre regard changera-t-il ? Nous avons une image à vous proposer en résumé. Celle-ci a surgi lors d'une rencontre récente de ce que nous appelons un carrefour de savoirs. Quelques membres de ce carrefour sont ici ce matin. L'image va comme suit.



La vie dans notre société est comme un système d'escaliers «isolateurs». Imaginez un palier duquel partiraient deux escaliers roulants en direction opposée. L'escalier roulant qui part vers le haut roule vers le haut. L'escalier roulant qui part vers le bas roule vers le bas.

Imaginez que vous êtes en bas de l'escalier du bas et que vous voulez monter par l'escalier. Vous mettez une énergie incroyable à monter un escalier qui est en train de descendre. C'est ça que nous avons essayé de vous traduire aujourd'hui.

Imaginez maintenant que vous êtes sur le palier entre les deux et que vous montez dans l'escalier qui monte. Là, c'est tout autre chose. Si l'escalier monte dans le même sens que vous, vous montez plus vite, plus facilement, que si vous montiez tout seul. Imaginez maintenant que pendant que vous êtes en train de monter comme ça dans l'escalier roulant qui monte, vous regardez les gens d'en bas qui essaient de monter dans un escalier qui descend. Vous ne voyez pas que l'escalier descend. Vous voyez juste que les gens ne montent pas vite. Et là, vous dites aux gens avec qui vous êtes en train de monter : «As-tu vu comment les gens d'en bas ne se grouillent pas ? Ils ont un escalier pour eux et ils n'arrêtent pas de descendre pareil.» «Y en a vraiment qui sont nés pour un petit pain », répond une autre personne. Et pendant que vous pointez les gens d'en bas du doigt, vous vous trouvez bons.

Si vous ne nous croyez pas que l'escalier du bas descend, sachez que la prestation d'aide sociale qui était de 440 \$ par mois en 1985 devrait valoir plus de 700\$ en dollars de 2003. Or elle n'est plus que 523 \$. L'escalier a descendu. Pendant ce temps, l'escalier du haut a monté. Et pas mal plus vite.

Alors, nous avons une question : dans un système comme celui-là, sur quoi faut-il agir en premier ? Faut-il s'acharner sur les personnes pour qu'elles arrivent à monter l'escalier qui descend ? Ou faut-il s'occuper des escaliers ?

Qui sait où sont les boutons de commande des escaliers ?

Dans la loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il est dit dans le préambule que les personnes en situation de pauvreté sont les premières à agir pour s'en sortir... Si on ajoute que c'est agir pour s'en sortir «... dans un escalier roulant qui descend», votre admiration pour notre courage ne donne pas grand chose. Vous devez vous occuper d'arrêter les escaliers de descendre. C'est là votre responsabilité.

Changer son regard, c'est aussi l'agrandir pour voir les escaliers roulants dans lesquels l'ensemble des gens se démènent et les sens et les contre-sens dans lesquels ils vont. C'est garder les yeux ouverts. Et commencer à se demander si un escalier est vraiment un bon endroit pour vivre.

La semaine dernière, le 17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, alors que votre silence et votre écoute auraient été de mise, vous avez, au gouvernement comme dans l'opposition, tenu à émettre des communiqués exprimant vos positions. Vous avez parlé des démunis. Nous ne sommes pas des démunisEs. Nous sommes au contraire pleinEs de ressources qui s'épuisent dans des escaliers sans bon sens. Nous ne sommes pas démunisEs, nous faisons face à la pauvreté et nous nous appauvrissons quand les escaliers roulent à l'envers du bon sens.

Alors nous vous demandons de ne plus utiliser cette expression à partir de maintenant et de consacrer désormais plutôt votre énergie à arranger les escaliers. Il y a bien assez d'ouvrage pour vous occuper à plein temps pendant tout votre mandat, si vous voulez que cette société en vienne à tendre, comme le dit la loi 112, «vers un Québec sans pauvreté».

À ce sujet-là, nous avons quelque chose à vous dire. L'application de la loi 112, c'est nous-autres qui allons la vivre.

Pour que la loi 112 ait un impact concret dans nos vies dès cette année, si on ramasse ce qu'on vous a dit aujourd'hui, il faudrait que le gouvernement s'enlève les mains de dedans ses poches et qu'il arrête de dire qu'il n'a pas d'argent. Il faudrait un barème plancher qui couvre les besoins essentiels. Il faudrait un meilleur salaire minimum, qui fasse sortir de la pauvreté. Il faudrait des outils réels pour les travailleurs et travailleuses en emploi et sans emploi, avec des formations qu'on peut prendre même quand on est en emploi. Il faudrait la gratuité des médicaments. Il faudrait du logement moins cher et le droit de choisir son logement, un logement intégré au milieu de vie. Il faudrait que quand on fait son rapport d'impôt, on n'ait pas à payer d'impôt au fédéral et au Québec quand on est dans la pauvreté. Il ne faudrait pas déduire les pensions alimentaires de la prestation des parents à l'aide sociale. Autrement dit, il faudrait des mesures urgentes qui améliorent nos vies et qui nous permettent d'atteindre le prochain mois qui arrive.

Pour que la loi 112 ait un impact concret dans notre vie dès cette année, il ne faudra pas juste s'occuper du porte-monnaie. Rappelez-vous que nous avons notre fierté. On garde bien des choses pour nous que, par dignité, on ne vous raconte pas à vos guichets. Il faudra arrêter de transporter les préjugés, qui sont comme si on mettait des pierres dans nos sacs à dos. Il faudra le respect du rythme des personnes. Il faudra arrêter d'obliger, arrêter de dire aux unEs et aux autres : «la place où il faut que t'ailles, c'est là.» Il faudra arrêter de nous faire peur.

Pour que la loi 112 ait un impact concret dans notre vie dès cette année, il va falloir arrêter, on vous le répète, l'appellation contrôlée «démuniEs» que vous utilisez tout le temps à notre sujet. Nous ne sommes pas des personnes démunies. Et il va falloir arrêter de dire que nos enfants seront pauvres parce que nous sommes pauvres. Nos enfants sont notre fierté. Et nos enfants sont fiers de nous.

Par contre, pour que la loi 112 ait un impact concret dans notre vie dès cette année, il va falloir que vous preniez vos responsabilités. Vous avez des responsabilités et la loi 112 vous en donne. Nous n'acceptons plus que vous vous déresponsabilisiez.

Nous voulons vous rappeler un texte qui est très important pour nous. C'est un article sur les droits qui dit : «Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.»

Il y a des choses qui se font envers les personnes pauvres que, selon nous, vous n'avez pas le droit de faire si vous voulez appliquer cet article. Nous ne vous donnons pas le droit d'oublier nos droits.

Nous voulons le droit de nos droits.

Les règles de la société ça peut se changer.

Ça prend juste des gens de bonne volonté.

Nous on en a. Et vous ?

L'année dernière vous nous avez écoutéEs, mais on a pas vu de changements. Alors pour finir on a une question. Vous nous avez écoutéEs aussi aujourd'hui. Est-ce que cette fois-ci vous avez bien saisi le message ?

Québec, le 23 octobre 2003

Signé par :

Jacques Béland, Québec; Micheline Belisle, Québec; Renaud Blais, Québec; Micheline Boucher, Montréal; Ghislaine Boulanger, Montréal; Lise Boulanger, Sherbrooke; Martine Brassard, Québec; Jean Côté, Québec; Nicole Dignard, Québec; Lucie Faucher, Québec; France Fournier, Thetford-Mines; Simone Gagné, Lévis; Christiane Gagnon, Saguenay; Annie Harvey, Québec; Laurence Lavoie, Saguenay; Evelyne Rousseau, St-Flavien-de-Lotbinière; Linda Roy, Montréal; Lucie Roy, Sherbrooke; Monique Toutant, Québec; Hélène Tremblay, La Baie; Joan Tremblay, St-Hyacinthe



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

**165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9**

Téléphone : (418) 525-0040 Télécopieur : (418) 525-0740

Courrier électronique : [collectif@pauvrete.qc.ca](mailto:collectif@pauvrete.qc.ca)

Site Internet : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)